

De: **claudio andre.reymond** claudio andre.reymond@mac.com 
Objet: Re: syndicom_Secrétariat Région suisse romande - répartition des coûts de fabrication et de portage de la Tribune syndicale
Date: 10 juillet 2024 à 18:47
À: Gigon Dominique Dominique.Gigon@syndicom.ch, Monsieur Antonio FISCO antonio.fisco@syndicomge.ch, Monsieur Julien WORRELL jworrell@bluewin.ch
Cc: Monsieur Daniel GUERDAT daguerdat@bluewin.ch, Monsieur Jean-Jacques MAILLARD jean-jacques.maillard@bluewin.ch, Madame Mathilde MATRAS mathilde.matras@syndicom.ch, Madame Emma PASQUIER emma.pasquier@hispeed.ch, Monsieur Bernard REMION remion.b@gmail.com, Monsieur Jacques RUFER jacques.rufer@upc.ch, Monsieur Michel SCHWERI michel.schweri@imaginer.ch, Monsieur Michel VERDON michel.verdon@syndicomge.ch

CR

Cher Dominique merci pour cette réponse: les collègues Antonio et Julien en discuteront avec le comité de la section Genève-La Côte de syndicom le jeudi 29 août.

Avant de contribuer à ses réflexions sur tes propositions par quelques **éléments** en rapport (puisque je fus l'initiateur de la réalisation de la Tribune syndicale), et partant de ton appréciation «*La région romande de syndicom considère que la présence de syndicom dans le courrier est un bon outil de communication syndicale à nos membres, mais aussi à l'extérieur. Elle nous ancre dans le tissu syndical genevois, nous permet de nous exprimer librement, et permet de soutenir les acteurs indépendants de la presse et de l'impression.*» je voudrais :

D'une part, **te rendre attentif** au fait que les citoyens suisses seront appelés aux urnes le 22 septembre 2024 sur les objets

1. Initiative populaire du 8 septembre 2020 «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)» (FF 2024 28);
2. Modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle) (FF 2023 785).

et que le prochain délai rédactionnel de la Tribune syndicale a été fixé au 28 octobre 2024 puisque le rédacteur en chef quitte chaque année le pays de fin juillet à mi-octobre.

D'autre part, sachant que l'ami Julien est remplaçant d'Antonio, te proposer de réaliser avec lui **une édition spéciale en septembre** qui porterait l'expression syndicale de notre organisation sur la question de la LPP. Celle-ci pourrait compter deux ou quatre pages, selon des contenus en rapport avec la LPP que nous livrerait le Secrétariat romand ou/et le comité directeur - voir celles d'autres contributeurs compétents dans le domaine - comme SCHWERI Michel ou REMION Bernard par exemple.

Je pense que tu devrais suggérer au comité directeur, ou tout au moins au président central, d'intégrer dans la campagne fédérale de syndicom une Tribune spéciale contre la Réforme de la prévoyance professionnelle. A toutes fins utiles je te livre une modélisation pour deux pages sur la base des formules de coûts convenues avec Le Courrier = il en coûterait 3792.10 CHF TTC pour une distribution à 9560 destinataires (voir image ci-jointe <Tribune 2024-3 édition spéciale LPP avec contenu principalement fourni par les instances centrales>).

Si d'aventure cette collaboration aux conditions énoncées intéressait le syndicat, tu voudras bien nous en informer suffisamment tôt: sachant qu'il faut en moyenne trois jours ouvrables pour effectuer la mise en page, procéder à une lecture en tierce et livrer au Courrier le .PDF et le fichier des destinataires le mardi avant l'édition du vendredi, cela exige la prudence d'une décision avec livraison des contenus avant le vendredi 6 septembre pour publication le 13, respectivement 13 pour le 20.

quelques éléments à l'intention du comité Genève-La Côte

J'écrivais dans son numéro ZERO du 9 août 2017 «Une Rédaction commune pourrait être instituée pour les 3 ou 4 parutions jusqu'à la fin de l'année, de 4 ou 8 pages, dont certaines seraient dédiées, en tout ou partie, à une section particulière ? Selon l'intérêt des Romands et leurs entités collectives - en mettant en commun les ressources utilisées jusqu'à présent pour leur propre publication locale ainsi que les adresses de leurs destinataires - on disposerait d'une Tribune syndicom et syndicale imprimée à 20'000 exemplaires, « enveloppée » dans un quotidien...»

C'était certainement trop ambitieux parce que j'ignorais combien les sections romandes tiennent à leur propre publication destinée à leurs seuls membres. Cela s'explique: d'une part leur bulletin de section recouvre parfaitement leurs activités locales et d'autre part l'insertion d'encarts publicitaires de partenaires leur assure des ressources qui sont loin d'être négligeables. C'est pourquoi, après quelques années d'expérience, on devrait envisager plutôt la Tribune syndicale romande de syndicom comme un moyen supplémentaire de communication supra-cantonal qui ne contraigne pas les sections romandes à renoncer à ceux existant au niveau local.

Le fichier joint <2024-2 tribune_syndicom v2017 4pages répartition> montre d'une part que 18801 signes ont été utilisés pour promouvoir la politique conventionnelle fédérative sur les 35524 rédactionnels de cette édition (soit plus de 50%), et d'autre part qu'il n'a pas été possible - avec la limite de 4 pages pour cause budgétaire de la section Genève-La Côte - d'intégrer une contribution vaudoise qui avait pourtant été mise à disposition de la rédaction.

Je sais que le rédacteur en chef Antonio aurait plaisir à publier de plus nombreuses contributions en provenance d'autres sections pour «ne pas parler» que de la sienne, mais le principal obstacle à ce faire demeure le manque de ressources pour couvrir les coûts de la publication.

Je comprends la proposition de Dominique, mais il ne dit rien sur la prise en charge des exemplaires destinés aux lieux de travail des trois secteurs syndicom dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Jura.

Dès lors, j'en conclus que le Secrétariat romand n'envisage pas autre chose que d'inciter les diverses sections romandes à en assumer les coûts; avec peut-être, une fois le comité directeur convaincu de l'intérêt d'une publication parallèle aux siennes, un soutien financier fédératif de circonstance. Cependant nous ne disposons pas de perspective pour un recouvrement entier et rétroactif des factures pour les éditions 2024-1 et 2024-2.

Aussi, avant la rencontre avec Dominique, je demande à l'éditeur responsable (la section Genève-La Côte) de se prononcer enfin sur ce que je suggérais à la rédaction, soit

- a) prendre à sa charge les coûts des exemplaires distribués sur les lieux de travail dans son giron de responsabilité* ou y renoncer, afin d'être en mesure d'interroger les autres sections de Jura + Neuchâtel + Vaud sur le même sujet;
- b) renoncer aux éditions insérées dans Le Courrier du week-end en préférant un jour de semaine, initialement le mercredi (ce qui procurerait une économie de .10 CHF par destinataire de l'ensemble de l'édition selon <2024-06-16a2ind_s3exp_STA_Tribune 2024-2 prix brut 4961.45> ci-joint) tant que des ressources externes accrues ne sont pas avérées.

Finalement, par souci démocratique, je crois utile de porter ce message à la connaissance des contributeurs réguliers de la publication que sont MAILLARD Jean-Jacques, VERDON Michel et GUERDAT Daniel, ainsi qu'aux répondants partenaires soit RUFER Jacques syndicom - VD Télécom, PASQUIER Emma syndicom - VD IGE et MATRAS Mathilde syndicom - Presse et médias.

* je pense que cette décision est indispensable pour préparer une facturation équitable et juste aux partenaires Vaud-Médias et Vaud-Télécom = sans elle, la Genève-La Côte devra définitivement faire le deuil de l'ensemble des coûts relatifs à une distribution sur les lieux de travail.

Cela étant, je vous adresse mes confraternelles salutations.

Claude REYMOND

Avenue Godefroy 9, 1208 Genève - tél 022 731 87 07 courriel: claudre.andre.reymond@mac.com

Le 10 juil. 2024 à 11:00, Gigon Dominique <dominique.gigon@syndicom.ch> a écrit :

Bonjour chers collègues,

Merci pour ce courrier qui retient toute mon attention.

Le plus simple serait peut-être que je vienne vous rencontrer pour que nous puissions discuter de tout cela. Je serais de retour de vacances le 30 juillet, et disponible dès début août pour une rencontre. Je viens volontiers à Genève.

La région romande de syndicom considère que la présence de syndicom dans le courrier est un bon outil de communication syndicale à nos membres, mais aussi à l'extérieur. Elle nous encre dans le tissu syndical genevois, nous permet de nous exprimer librement, et permet de soutenir les acteurs indépendants de la presse et de l'impression.

Par contre, se pose nécessairement la question du financement, et dès lors que celui-ci devient compliqué pour la section genevoise, se pose en effet la question d'une collaboration plus grande avec les autres sections et avec la région. Il va nous falloir discuter du financement, mais aussi des aspects rédactionnels. Si la présence dans le courrier devient un outil régional, il faudra que cela se traduise également dans les articles produits. On ne pourra pas parler que de Genève.

Il nous faut aussi construire un projet concret, qui pourra convaincre notre centrale. La région romande n'a en effet qu'une autonomie financière relative. Par contre, tout me laisse à penser que le comité directeur pourrait se laisser convaincre si les sections et la région se mettent d'accord sur un projet cohérent.

Pour le reste de la discussion, je préférerais en parler directement avec vous, et pouvoir vous poser des questions directement.

Qu'en dites-vous ?

Bel été,

Dominique

Responsable région romande

direct/mobile +41 58 817 19 02 / 076 466 45 53 - Dominique.Gigon@syndicom.ch

syndicom – syndicat des médias et de la communication
Secrétariat régional Suisse romande, Rue Pichard 7, 1003 Lausanne
+41 58 817 18 18 - fax +41 58 817 18 17 - www.syndicom.ch

De : claudre.andre.reymond <claudre.andre.reymond@mac.com>

Envoyé : vendredi, 28 juin 2024 21:15

À : Gigon Dominique <dominique.gigon@syndicom.ch>

Cc : antonio.fisco <antonio.fisco@syndicomge.ch>; jworrell <jworrell@bluewin.ch>

Objet : syndicom_Secrétariat Région suisse romande - répartition des coûts de fabrication et de portage de la Tribune syndicale

Dominique Gigon

Dominique Gigon
Secrétariat Région suisse romande
Rue Pichard 7
1003 Lausanne

via dominique.gigon@syndicom.ch

28/06/2024

répartition des coûts de fabrication et de portage de la Tribune syndicale

Cher collègue,

Fin mars 2023 nous avons élaboré un récapitulatif des coûts de nos éditions qui visait à convaincre la présidence de syndicom de prendre en charge une partie des frais proportionnellement à la partie rédactionnelle concernant la politique conventionnelle de notre organisation syndicale.

Daniel MÜNGER déclara «que le Courrier a une valeur politique supérieure. Il souhaite conserver ce système. Mais l'augmentation des ristournes aux sections de 2 francs à 3 francs est un problème. Les fonds ont diminué ... il faudra trouver une solution dans le futur pour améliorer la situation des sections actives».

Notre hypothèse n'étant pas prise en compte, il ne reste plus dès lors qu'à prendre sur nos propres ressources pour financer cet outil de communication vers les membres.

Lorsque nous avons reçu la facture du Courrier du 11 mars 2024 pour l'édition 2024-1 d'un montant de 9242.50 CHF nous avons été très surpris parce que l'édition 2023-1 (qui comportait également 6 pages) nous avait été facturée 6246.60 CHF. Aussi nous avons entrepris des investigations puis des statistiques pour négocier avec le journal. Ce fut l'occasion d'apprendre que la facture du 7 février 2023 pour l'édition 2023-1 était erronée parce qu'elle ne comptait accidentellement que 4 pages.

Nous avons expliqué au Courrier que son forfait à la page n'était pas approprié puisqu'il ne tenait pas compte des possibles variations du nombre de destinataires, et plus particulièrement des frais de port pour ceux résidant à l'étranger. L'ouverture du Courrier pour la mise sous toit de nouvelles convenances contractuelles nous décida à payer sa facture de mars; et juste peu après la fabrication de l'édition 2024-2, il fut convenu définitivement des formules qui établiront désormais les coûts de fabrication.

Soit:

1. un tarif page/destinataire à 0.35 CHF (très avantageux et un prix jamais obtenu auparavant);
2. la suppression d'un paiement à double de la TVA sur les frais de portage;
3. la cessation de toute différence de prix pour des pages en noir ou en couleurs;
4. un prix brut vraiment proportionnel au nombre de destinataires fournis par la rédaction;
5. en contrepartie nous nous obligerons à indexer le prix de page/destinataire selon évolution du coût de la vie entre fin mai de chaque année;
6. Le Courrier restant responsable de nous annoncer les évolutions des prix de référence pour la distribution en Suisse ou l'étranger + le supplément sur l'ensemble du tirage des éditions publiées pour un week-end.

On est passé ainsi d'une première facture de 6377.90 à 5363.25 CHF.

Dans le fichier ci-joint, tu verras que nous avons chiffré les montants des contributions que la section Genève-La Côte demandera à ses partenaires (syndicom Vaud IGE média + syndicom Presse et médias électronique Suisse Romand + syndicom Vaud Télécom) compte tenu d'une prise en charge par le Secrétariat Région suisse romande des coûts pour les exemplaires destinés au personnel des lieux de travail des cantons mentionnés. La section considère en effet que ces frais participent de la propagande syndicale et devrait favoriser le recrutement.

Concernant l'édition 2024-1 de février avec 275 entreprises et 275 journaux, il en coûte 774.25 CHF, soit 2.80 CHF par numéro - ce qui tu en conviendras en bien moins onéreux que la rédaction et conception d'un tract, avec impression, mise sous enveloppe et affranchissement.

Penses-tu que le Secrétariat Région suisse romande puisse impartir nos prochaines factures en rapport sur un de ses comptes ?

En restant dans l'attente une réponse positive, nous t'adressons nos confraternelles salutations.

pour le comité de rédaction

Antonio FISCO, vice-président Medias
078 645 82 93
Julien WORRELL, vice-président Telecom
079 371 83 36
Claude André REYMOND,
metteur en page Tribune syndicale



syndicom

Syndicat des médias et de la communication
syndicom Genève-La Côte
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

2024-06-16a2nd_s3exp STA Tribune 2024-2 prix brut 4961.45_35

Tribune 2024-2 prix brut 4961.45 pour distribution week-end (vendredi 31-05-2024) = facture finale de 5363.30 CHF
Répartition des coûts par type entité et géographique pour lieux de travail

	x71cout Page	x72nombre Page	x4_somme Destinataire	x73coutTirageHT	x84_prixBrutHT	x85_factureCourierTTC			
TIRAGE	0.3528	x	4	x	2060	=	2907.05	4961.45	5363.30
DISTRIBUTION	x0_portCH 0.37		x0_portEtranger 1.95		decompte	CH+Etranger	x5wePortage	x6distributionHT	
x1_section1Geneve	syndicom Genève-La Côte				1517	978.41	704.00	1609.10	
x1_section2Vaud_IGE	syndicom IGE Vaud-Lausanne				189	76.25	87.70	158.24	
x1_section3PresseMedia	syndicom Presse et médias électronique Suisse Romand						0.00	0.00	
x1_section4VaudTelecom	syndicom Vaud Télécom				79	33.97	36.65	65.33	
x2_lieuTravailGeneve	syndicom Genève				125	46.25	58.00	100.78	
x2_lieuTravailJura	syndicom Jura				19	7.03	8.80	15.30	
x2_lieuTravailNeuchatel	syndicom Neuchâtel				51	18.87	23.65	41.11	
x2_lieuTravailVaud	syndicom Vaud				80	29.60	37.15	64.53	
x0_indice1au28mai2024	1.00	x70prixPage2024	0.3528	x0_tva 1.081	2060	1190.38	2054.39	x6dis1sommeHT	
x5we1supplement	0.10	x5we2tirageMoyen	7500	x5we3total	9560	x5weXsomme	955.95		

REPARTITION coûts

x8_impSection1Geneve	2140.75	x9_RBP_section1Geneve	4053.60	1389.50	x9_RBP_section1Retraite	520
x8_impSection2Vaud_IGE	266.70	x9_RBP_section2Vaud_IGE	459.35			
x8_impSection3Presse	0.00	x9_RBP_section3Presse	0.00			
x8_impSection4VaudTelecom	111.50	x9_RBP_section4VaudTelecom	191.15			
x8_impTravailGeneve	176.40	x9_RBP_travailGeneve	381.40	} prix en charge par Section de Romand		
x8_impTravailJura	26.80	x9_RBP_travailJura	45.50			
x8_impTravailNeuchatel	71.95	x9_RBP_travailNeuchatel	155.55			
x8_impTravailVaud	112.90	x9_RBP_travailVaud	191.80			
x82_impSommeLaCourier HT	2907.00					

syndicom

Syndicat des médias et de la communication
syndicom Genève-La Côte
rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

2024-07-10asro TribuneSyndicom 2024-3 spéciale s3exp STA

Tribune 2024-3 édition spéciale LPP avec contenu principalement fourni par les instances centrales

	x71cout Page	x72nombre Page	x4_somme Destinataire	x73coutTirageHT	x84_prixBrutHT	x85_factureCourierTTC			
TIRAGE	0.3528 x	2	x 2060	=	1453.55	3507.95	3792.10		
DISTRIBUTION	x0_portCH 0.37	x0_portEtranger 1.95		decompte	CH+Etranger	x5wePortage	x6distributionHT		
x1_section1Geneve	syndicom Genève-La Côte			1517	978.41	704.00	1609.10		
x1_section2Vaud_IGE	syndicom IGE Vaud-Lausanne			189	76.25	87.70	158.24		
x1_section3PresseMedia	syndicom Presse et médias électronique Suisse Romand					0.00	0.00		
x1_section4VaudTelecom	syndicom Vaud Télécom			79	33.97	36.65	65.33		
x2_lieuTravailGeneve	syndicom Genève			125	46.25	58.00	100.78		
x2_lieuTravailJura	syndicom Jura			19	7.03	8.80	15.30		
x2_lieuTravailNeuchatel	syndicom Neuchâtel			51	18.87	23.65	41.11		
x2_lieuTravailVaud	syndicom Vaud			80	29.60	37.15	64.53		
x0_indice1au28mai2024	1.00	x70prixPage2024	0.3528	x0_tva 1.081	2060	1190.38	2054.39	x6dis1sommeHT	
x5we1supplement	0.10	x5we2tirageMoyen	7500	x5we3total	9560	x5weXsomme	955.95		